

QUELQUES CONSEILS

Par arrêté préfectoral, obligation à toutes personnes pratiquant l'activité canoé-kayak sur l'Ardèche de **savoir nager**.

Les enfants de moins de **7 ans** ne sont pas autorisés sauf accompagnés par un moniteur diplômé d'état.

Pour votre sécurité et celle de votre famille, nous vous demandons de porter vos gilets de sauvetage et de les fermer correctement, conformément à la législation en vigueur.

Afin de passer un bon moment et d'éviter quelques tracasseries sur la rivière, quelques indispensables comme :

- **Des chaussures fermées sont obligatoires**
- **De l'eau (l'eau de l'Ardèche n'étant pas potable)**
- Une casquette (agréable pour se protéger du soleil mais aussi en cas de pluie)
- **Un t-shirt à manche courte et une serviette. La crème solaire n'est pas assez efficace et sans vêtements les coups de soleil sont assurés**
- De la crème solaire (avant bras et visage)
- Les repas (aucune restauration n'est possible dans les Gorges de l'Ardèche!)
- Des vêtements de rechange
- Pour la descente en 2 jours, prévoir polaire et chaussures sèches pour le soir
- **Mode de paiement : chèque, chèque vacances, espèce (pas de CB)**

Nous avons la possibilité de prévoir vos repas. Pour cela, n'hésitez pas à nous contacter pour les modalités et les tarifs.

Découvrez l'Ardèche autrement. Possibilité de faire des descentes en journée ou soirée avec des moniteurs brevetés d'état (découvrir la faune et la flore, initiation et perfectionnement en canoé-kayak.....)